

Avez-vous **CRAINTE** de retourner dans votre pays d'origine?

Si votre vie, sécurité ou liberté sont en danger, vous avez le droit de déposer une demande de reconnaissance du **STATUT DE REFUGIÉ** au Mexique

- La procédure est confidentielle et gratuite.
- Le délai limite du dépôt est fixé au 30e jour suivant la date de votre arrivée au Mexique.
- Présentez une déclaration écrite ou bien déposer votre demande verbalement

Pour déposer votre demande, veuillez contacter la Commission Mexicaine d'Aide aux Réfugiés (COMAR) ou l'Institut National de Migration (INM)

COMAR DF

Dinamarca No. 84, 4e Étage
Col Juárez, C.P. 06600,
Delegación Cuauhtémoc,
Mexico City
Téléphone: (55) 5209 8800
Postes: 30133 et 30147

COMAR ACAYUCAN, VERACRUZ

Carretera Costera del Golfo
No. 180, Km. 221
Acayucan, Veracruz
C.P. 96000
Ligne téléphonique directe
(924) 24 791 91
Red INAMI 8652204

COMAR TAPACHULA, CHIAPAS

Prolongación Central Oriente S/N,
Plaza Kamico,
Locaux 6,7 et 8,
Tapachula, Chiapas.
C.P. 30770
Téléphones: (962) 6425318 et 19
Postes: 102 à 107

Renseignez vous au portail:
www.comar.gob.mx

SEGOB
SECRETARÍA DE GOBERNACIÓN



COMISIÓN MEXICANA
DE AYUDA A REFUGIADOS